LA VOIE PROFESSIONNELLE
UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

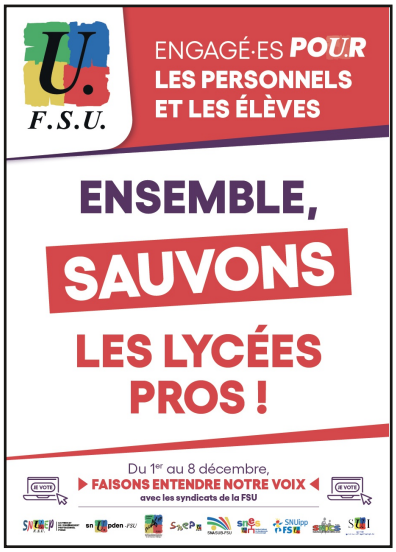

Un historique rapide... mais nécessaire !

Depuis le XIXe siècle, la formation professionnelle évolue en prise directe avec les influences patronales qui recherchent une adéquation entre la main d'œuvre disponible et les besoins économiques locaux. Mais une autre conception de la formation professionnelle, assise sur une formation scolaire complète, cherche à élever le niveau de qualification, de connaissances et faire de cette filière une voie de réussite scolaire.

En 1920, l'enseignement technique est rattaché au ministère de l'Instruction publique, créant alors une distance entre les établissements et les employeurs.

Une circulaire du 4 décembre 1926 de la DET (Direction de l'enseignement technique, créée en 1892, et qui traduit la volonté d'une formation professionnelle scolaire) précise : « *En droit, l'ouvrier est aussi un citoyen et un homme. Comme tel il n'est pas un moyen mais une fin ; il doit non seulement être capable de produire, mais aussi de penser ; il a droit à la culture par laquelle on devient homme, c'est-à-dire un être libre* ».

Le SNEP et la FSU portent la revendication d'une formation professionnelle formant l'Homme et la Femme, le·la travailleur·se, le·la citoyen·ne.
Le cadre national des diplômes prend toute son importance en attestant d'une qualification qui protège le salarié en cas de crise économique et lui permet également une reconversion. Une formation complète aux métiers est indispensable, notamment au vue de leur évolution pour répondre aux enjeux à venir (crise climatique, vieillissement de la population...).

En 1985, un baccalauréat original : le bac pro
Il se prépare alors en 4 ans, soit une année de plus que les autres bacs.
Il faut un diplôme de niveau 5 (CAP ou BEP) pour le présenter.
Le bac pro possède dès le début une caractéristique d'alternance avec les semaines de formation en entreprise.

	2002	**2009** (Réforme Darcos)	**2018** (Réforme Blanquer)	**2023** (Projet de réforme Macron, N'Diaye, Grandjean)
Années de scolarité Bac pro	4 ans	3 ans	1 + 2 ans (seconde indifférenciée)	1 + 2 ans
Durée des PFMP (stages)	PFMP	PFMP	22 semaines / 3 ans	33 semaines / 3 ans
Diminution des horaires d'enseignement		1 an de perdu	Moins 294h dans la production Moins 380h dans les services	Estimée à 1 trimestre
Suppressions de postes		750 postes supprimés		Suppressions de postes. Décret 20 juin 2022, possibilité d'enseigner en collège pour les PLP.
Programmes et horaires	Cadre national	Cadre national	Cadre national	Adaptation locale Autonomie des établissements sur la formation et les horaires des disciplines

Le projet de réforme du LP constitue une régression de 100 ans !

Il va à l'encontre de la formation de de l'Homme, de la Femme, du·de la travailleur·se et du·de la citoyen·ne

F.S.U.

L'apprentissage... un pas de géant pour le patronat, un recul important pour l'égalité !

L'apprentissage comme voie de remplacement de la formation initiale scolaire constitue un projet inégalitaire qui affaiblira la formation, entrainera davantage d'échec (taux de rupture contrat plus élevé), réduira les poursuites d'études et accentuera les discriminations (d'origine, de sexe...).
La voie professionnelle accueille tous les élèves sans distinction et développe des pédagogies et des enseignements qui prennent en compte la formation des jeunes dans toutes leurs dimensions. Toutes les compétences comportementales liées aux métiers s'apprennent dans un cadre global mêlant la formation générale et la formation professionnelle. L'apprentissage ne permet pas le droit à l'erreur, du fait des potentielles ruptures de contrat, et ne permet pas non plus une progressivité suffisante, du fait de mises en situations professionnelles contractualisées immédiates. Les entreprises ne possèdent pas de personnel dédié à l'encadrement et la formation des jeunes en apprentissage. Ainsi, trop souvent, les élèves apprentis sont cantonnés à des tâches simples et répétitives. En lycée professionnel, les élèves sont formés sur tous les pans d'un métier*.

APPRENTISSAGE VERSUS LYCÉE PROFESSIONNEL

	Lycée pro (LP)	Apprentissage
Statut des jeunes	Élève	Salarié·e
Effectifs en 2021[1]	625 000[2] Bac pro : 510 000 CAP : 100 000	835 000 (tous niveaux/tout âge) Bac pro : 65 000 CAP : 174 000
Budget	4,6 milliards d'€	11,3 milliards d'€
Temps de formation en établissement / CFA :	Bac pro : 2 520 h (soit 84 semaines) sur 3 ans CAP : 1 705 h (soit 55 semaines) sur 2 ans	Bac pro : 1 850 h (soit 53 semaines) sur 3 ans CAP : 800 h (soit 23 semaines) sur 2 ans
Temps en entreprise	Bac pro : 22 semaines sur 3 ans CAP : 12-14 semaines sur 2 ans	Bac pro : 88 semaines sur 3 ans CAP : 71 semaines sur 2 ans
Taux d'accès au diplôme en 2019[3]	Bac pro : 67,6 % CAP : 72,9 %	Bac pro : 41,4 % CAP : 58,6 %
	(correspond au nombre de jeunes qui entrent en formation et qui obtiennent le diplôme)	
Taux de poursuite d'études	46 %	9,4 %
Taux de décrochage / taux de rupture de contrat	Environ 13 %	Autour de 40 % seuls 60 % des entrant·es en apprentissage sont pris en compte dans les chiffres présentés par le gouvernement quand il évoque les taux d'emploi des jeunes
Taux d'emploi des jeunes 24 mois après leur sortie d'études	Bac pro : 53 % CAP : 41 %	Bac pro : 73 % CAP : 66 %

1. Source : DEPP 2022 - 2. Public et privé sous contrat - 3. Rapport annuel de performance annexé au projet de loi de finances rectificative 2022

2000, Rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale : les problèmes de discrimination dans l'accès aux stages touchent *« 30 à 50% des élèves d'origine étrangère »*.
2020 : 2 fois plus de garçons en apprentissage que de filles à l'issue de la troisième. (source éducation nationale *« Filles et garçons, sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur »*).
2022 : 38% de rupture de contrat chez les apprentis mineurs (ce chiffre peut atteindre 50% dans des secteurs comme la restauration) *(source SNUEP-FSU)*.

La voie scolaire est bien plus sécurisante pour mener à bien son projet professionnel.

**exemple en mécanique auto. Un apprenti dans un garage peut être cantonné à ne faire que du changement de pneu, quand en lycée professionnel il sera formé sur l'ensemble des process nécessaire au métier.*

L'EPS menacée

Lors de la dernière réforme, l'EPS a perdu 0,5 h dans le cursus bac pro (et 2,5 h depuis 2009 !).
Alors que le besoin d'activité physique est reconnu par toutes les études, le gouvernement choisit d'en baisser encore les horaires.
Sans bilan aucun, le projet de réforme à venir ne pourra éviter de nouvelles baisses d'horaires. Si les élèves vont en formation en entreprise plus longtemps, ce sera autant de temps en moins dans l'établissement. Quelles sont les matières qui vont en payer le prix ? Qui plus est, il en résultera une difficulté d'organisation des enseignements d'EPS, du fait du hachage du temps scolaire nuisant à la continuité des apprentissages.
Notre inquiétude porte sur les dernières déclarations et la volonté de rendre au local les conditions d'organisation en privilégiant les « enseignements fondamentaux ».

En 2019, la réforme des programmes de la voie professionnelle décrit une EPS contributive et utilitariste. La mise en place des Attendus de Fin de Lycée Professionnel (AFLP) et la disparition de la liste nationale d'APSA marquent le renoncement du caractère culturel de l'enseignement de l'EPS. Le recul des savoirs disciplinaires émancipateurs marquent une dédisciplinarisation de l'EPS. Les élèves de la voie professionnelle, comme les autres, ont le droit d'accéder à la culture des APSA. C'est aussi un enjeu pour leurs pratiques physiques sportives et artistiques futures.

HORAIRES EPS en LP cursus Bac pro	Avant 2009	Réforme 2009	Réforme 2017
	10 h	8 h	7 h 30
	Term Bac pro 3h	Term Bac pro 3h	Term Bac pro 2h30
	2nde Bac pro 3h	1ère Bac pro 3h	1ère Bac pro 2h30
	2ème année BEP 2h	2nde Bac pro 2h	2nde Bac pro 2h30
	1ère année BEP 2h		

Projet de réforme Macron / N'Diaye, Grandjean : Une école libérale, utilitariste et inégalitaire

« L'apprentissage était pris dans des jeux de positionnement, on disait il faut que ce soit au travail, à la région, à l'éducation nationale. On a fait un geste de confiance, on l'a remis aux branches professionnelles »
Emmanuel Macron, le13 septembre 2022

Un projet FAÇONNÉ pour le PATRONAT

"Il faut mettre les débouchés professionnels, les entreprises au coeur du projet... Il faut savoir fermer des filières là où il in'y a pas de besoins et en ouvrir là où il y en a"
Emmanuel Macron, le 17 mars 2021

Un projet UTILITARISTE

En réponse à un restaurateur qui cherche de la main d'œuvre *« On a besoin de faire mieux connaître vos métiers. Et donc alternance, apprentissage et orientation dès la 5ème pour faire connaître ces métiers. »*
Emmanuel Macron, le 31 mars 2022

Un projet REGRESSIF

Ce projet assigne les jeunes à résidence et les enferme dans un adéquationnisme de la formation avec les bassins d'emploi et les métiers sous tensions alors même que si ces derniers le sont c'est en général du fait de conditions de travail et salariales déplorables

La réforme prévue pour 2023, c'est:

L'augmentation des temps de stage de 50 %

C'est diminuer d'autant le temps de présence des élèves dans les lycées, ce qui compromet sérieusement leur réussite à l'examen et leur possibilité de poursuite d'études. Suite aux pertes d'enseignement précédents, cela renforcera les inégalités. L'augmentation de la durée des PFMP va accentuer un autre problème : la difficulté pour trouver des entreprises

L'adaptation des formations des LP au besoin des entreprises locales

Aujourd'hui la carte des formations est pensée pour permettre, sur tout le territoire, d'avoir des formations aux différents métiers. Avec cette « adaptation locale » les élèves ne pourront plus réellement choisir leur orientation. Il leur sera impossible de se former à un métier qui n'existerait pas localement. Leur mobilité future s'en trouvera alors limitée.

Adaptation des horaires des disciplines décidée localement

Aujourd'hui tous les élèves de LP dans une même filière bénéficient des mêmes horaires en Français, Maths, langue vivante, éco-droit, Arts appliqués, EPS... Demain si cette réforme passe, les horaires seront décidés par établissement. Il est fort à parier que des disciplines considérées comme non fondamentales comme l'EPS ou l'éco-droit sautent. En réalité les élèves n'auront plus accès à une formation nationale et générale et ne seront plus à égalité devant leurs épreuves à l'examen ! C'est un pilier de l'école de la République qui est remis en cause : l'égalité devant l'Education.

Des raisons de se mobiliser aussi en collège et en lycée général et technologique !

La voie professionnelle subit de plein fouet la libéralisation de l'Ecole en réduisant la formation des jeunes à des emplois de court terme.
Mais cette réforme n'est pas un acte isolé et doit être analysée dans un projet de société global qui touche l'ensemble du système éducatif. Elle aura aussi des impacts sur les autres niveaux d'enseignement.
En collège, tous les indicateurs d'accroissement des inégalités sont au rouge. Les suppressions de postes et les montées d'effectifs provoquent des départs de plus en plus importants vers le privé. Le caractère émancipateur de l'école se réduit au fil des réformes qui renforcent l'autonomie locale et la dérèglementation (contractualisation en hausse, réduction de la formation des enseignants…). La réforme Belkacem (2016) a entrainé une perte de 162 heures pour tous les élèves sur le cursus. E. Macron prévoit la mise en place en collège d'une demi-journée hebdomadaire de découverte des métiers en 5eme. Il y aura-t-il un palier d'orientation en fin de 6eme pour cela ? Comment libérer des élèves toute une demi-journée au regard des EDT des collèges sans réduire les horaires, etc… Le décret du 20/6/2022 permet aux PLP d'enseigner en collège, sans doute en prévision des suppressions de postes en LP à venir… les impacts seront très importants pour les élèves et les personnels.
En Lycée GT, la réforme de 2019 a entraîné une perte horaire de 216 heures sur le cursus, mais aussi la fin du « groupe classe », des évaluations permanentes et une part croissante du local. De plus, la plateforme Parcoursup pour l'orientation post-bac a aussi montré son véritable visage en laissant plus de 22% des bacheliers de juin sans solution en octobre 2022. L'affaiblissement de la voie professionnelle entrainera sans aucun doute des orientations non choisies en LGT.

L'Ecole doit faire réussir tous et toutes les élèves. Le SNEP et la FSU revendiquent une véritable égalité des droits à l'accès à une qualification au sein du service public d'éducation.

Communiqué :
Lycée professionnel
En grève le 18 octobre pour le retrait du projet Macron

Le président Macron persiste à vouloir imposer aux personnels sa réforme des lycées professionnels calquée sur le modèle de l'apprentissage. C'est un exemple révélateur que la méthode ne change pas : aucun bilan de la réforme précédente, aucune concertation en amont de cette annonce brutale et une feuille de route tardive (et floue) alors même que des décisions lourdes de conséquences sont en préparation.
L'augmentation du nombre de semaines de stage impliquera moins de semaines d'enseignement dans nos lycées. Si le président a enfin concédé à dire que l'enseignement général doit rester une composante de la formation des jeunes, il l'a évoqué surtout à l'aune de disciplines qui seraient « fondamentales ». Les langues vivantes, l'éco droit, l'éco gestion, les arts appliqués, l'EPS, la PSE seront-elles considérées comme fondamentales et les postes des collègues concernés préservés ? Sa volonté de renvoyer la ventilation du volume d'enseignement général au niveau local impliquera une remise en cause du caractère national de l'accès aux formations professionnelles pour les jeunes et des diplômes professionnels. Nos organisations syndicales sont fermement attachées au principe d'égalité de notre école républicaine et revendiquent le maintien d'une grille horaire nationale pour toutes les filières professionnelles. Elles revendiquent aussi une dimension émancipatrice de la formation des jeunes à laquelle participent toutes les disciplines.
Cette diminution du temps scolaire percutera aussi les enseignant·es de matière professionnelle pour qui le président a déjà annoncé un vaste plan de reconversion. L'expérience vécue dans ce domaine par nos collègues de Gestion-Administration nécessite des engagements fermes du ministère pour permettre de vraies reconversions et se donner les moyens d'une vraie politique RH.
Nos élèves sont contraints par les lieux de stages. Nombreuses sont les entreprises qui ne peuvent pas leur proposer l'intégralité des plateaux techniques et des activités développées dans les lycées professionnels pourtant indispensables à l'obtention de leur diplôme.
Il veut imposer dès la 5ème de collège un dispositif « Avenir » consistant à dédier une demi-journée par semaine pour découvrir les métiers et les entreprises. Pour nos organisations il faut renforcer les missions et le nombre de personnels d'orientation et préparer les collégiens à tous les parcours d'orientation sans exception.
Oui la carte des formations doit évoluer, nous le portons haut et fort depuis des années. Pour nos organisations elle doit évoluer dans l'intérêt général du pays au prisme des grands enjeux écologiques, de la prise en charge du Grand âge, de la nécessaire réindustrialisation, du numérique… D'aucune façon, son « évolution » ne doit se restreindre à la seule mise en adéquation avec les besoins économiques immédiats et locaux des entreprises : chaque jeune, quel que soit le lieu géographique de son lycée professionnel, doit pouvoir trouver la formation de son choix.
Pour nos organisations syndicales CGT Agri, CGT Educ'action, CNT-FTE, SE-UNSA, SNALC, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNFOEP, SNUEP-FSU, SEA-UNSA, SNEP-UNSA, CGT Enseignement privé, SNETAA-FO, SNETAP-FSU, SNUPDEN-FSU, SUI-FSU, SUD rural, FO Enseignement agricole, SUNDEP-solidaires et SUD Éducation, l'urgence est de renforcer les lycées professionnels et de donner plus de temps et de moyens aux personnels pour faire réussir tous les élèves.
La réforme est à l'opposé de nos ambitions, c'est pourquoi nos organisations appellent à une journée de grève le mardi 18 octobre, point de départ de la mobilisation pour obtenir le retrait de ce projet.

Montreuil, le 23 septembre 2022